

## 3ème partie : Les Indes Françaises...

Les établissements Français de l'Inde sont les territoires disséminés sur les côtes de l'Inde, et dont l'ensemble constituait une colonie française régie par décrets. Survolons leur histoire.



Armoiries de la Cie. des Indes Orientales

« L'origine de l'Inde Française se trouve dans l'établissement, par COLBERT en 1664, d'une Compagnie des Indes Orientales, destinée à pratiquer le commerce dans l'océan Indien. Le premier comptoir fut ouvert à Surat en 1668. Puis une factorerie à Masulipatnam en 1670... Une action pacifique d'implantation et de développement des comptoirs se poursuivie avec Pondichéry en 1674, Chandernagor en 1686, Mahé en 1721, Karikal en 1738, Yanaon en 1751... En 1783 la France possédait cinq comptoirs et douze loges... Mais la défaite de l'armée française, face aux Anglais, à Pondichéry en 1761 amena la perte des territoire français, sauf les cinq villes principales » (cf. Grand Larousse encyclopédique – édition 1962)

A partir de 1848, les cinq établissements français de l'Inde sont

directement gérés par l'administration française. A l'indépendance de l'Union indienne, la cession de Chandernagor en 1952, puis des autres comptoirs en 1954, fut réalisée.



Cette image de Pondichéry, de la fin du XIXe, et cette QSL de « VU2FJ » (FL8AJ) en 1974 ne sont-elles pas ressemblantes ?